

Élections municipales 2021

**La Commission de révision de la liste électorale municipale  
se tiendra du 18 au 20 octobre**

**Rivière-du-Loup, le 15 octobre 2021** – La Commission de révision de la liste électorale municipale se tiendra du 18 au 20 octobre prochains afin de permettre à tout citoyen du district de la Plaine non inscrit sur la liste électorale de régulariser sa situation et ainsi exercer son droit de vote lors de l'élection municipale du 7 novembre.

Bien qu'il n'y ait qu'un seul poste de conseiller municipal soumis au vote cette année, la Commission de révision constitue une importante étape du processus démocratique puisqu'en plus de permettre l'ajout de citoyens sur la liste électorale, elle peut également procéder à des corrections mineures (ajustements aux noms et adresses civiques) ainsi qu'à des radiations complètes (décès, déménagement, etc.). Lors de la dernière élection, en 2017, 125 demandes avaient été traitées.

Les citoyens habilités à voter du district de la Plaine ont normalement reçu, au cours des derniers jours, leur *Carte de l'électeur*. Si ce n'est pas le cas, ou si des erreurs se sont glissées sur leur carte, les citoyens concernés sont invités à prendre quelques minutes pour passer au bureau de la Commission de révision de la liste électorale municipale, qui siègera au bureau de la présidente d'élection (Service du greffe et des affaires juridiques) situé au 75, rue de l'Hôtel-de-Ville, selon l'horaire suivant :

<b>Lundi 18 octobre</b>	10 h à 13 h	14 h 30 à 17 h 30	
<b>Mardi 19 octobre</b>	10 h à 13 h	14 h 30 à 17 h 30	19 h à 22 h
<b>Mercredi 20 octobre</b>	10 h à 13 h	14 h 30 à 17 h 30	

– 30 –

Source : M<sup>e</sup> Caroline Desjardins, présidente d'élection  
418 867-6715